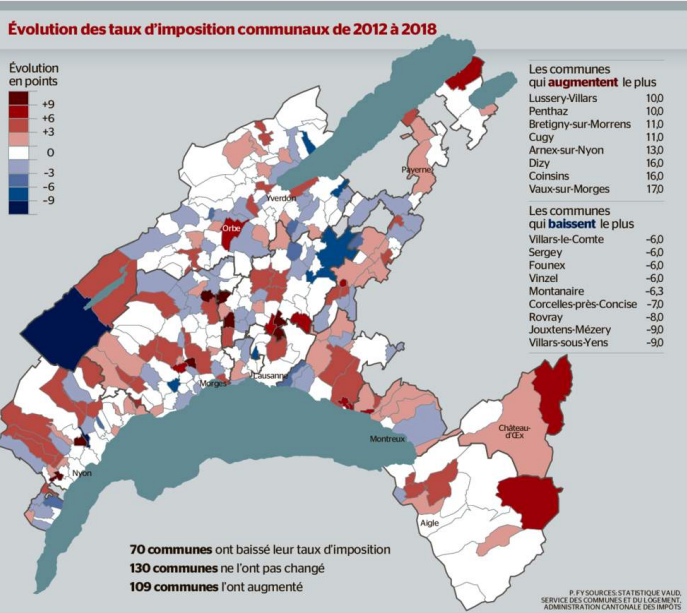


# Finances



Mathieu Signorelli

**C**est la preuve que de nombreuses communes ne parviennent plus à assurer leurs dépenses. Ou que le Canton leur en demande trop... C'est en tout cas ce discours que tiennent les communes quand on leur demande d'expliquer pourquoi un tiers d'entre elles ont augmenté leurs impôts depuis 2012 et la dernière bascule fiscale avec le Canton. Ce constat chiffré ressort de l'analyse effectuée par 24 heures de l'évolution de l'ensemble des taux d'imposition des 309 communes vaudoises, de 2012 à 2018. Les données brutes proviennent de l'Administration cantonale, celles de 2018 ont été publiées il y a deux semaines dans la Feuille des avis officiels (FAO).

L'analyse de ces chiffres montre que 109 des 309 villes et villages ont augmenté leur taux d'imposition (voir infographie). Chaque année, elles sont en moyenne 27 à le faire, c'est-à-dire près d'une Commune sur 10. À l'opposé, 70 localités ont baissé leurs impôts sur le long terme (soit un peu plus d'une sur cinq).

Au final, sur l'ensemble du canton, l'analyse montre que l'augmentation continue de la population et la hausse des recettes fiscales qui devrait l'accompagner ne suffisent pas à compenser l'accroissement des charges. Ainsi le taux d'imposition moyen est passé de 69,6 à 70,5 points, soit une hausse de 0,9. Ce chiffre est de 2,5 points dans le district Riviera-Pays-d'Enhaut. C'est d'ailleurs la région la plus instable, où 12 des 13 localités ont, à un moment ou un autre, revu leurs impôts.

**Des charges en hausse**

Ces chiffres ne surprenent pas la députée libérale-radical Josephine Byrne Garelli, qui préside l'Association de communes vaudoises (ADCV). «Qu'une Commune sur trois ait augmenté son taux est significatif, note-t-elle. En plus de raisons propres à une Commune, comme des projets particuliers ou le départ d'un contribuable important, de nombreuses charges nouvelles sont venues s'ajouter au fil des années: l'accueil parascolaire, les constructions scolaires, la facture sociale, etc. Tout cela contribue à l'érosion de l'argent qui sert au ménage communal.» Selon elle, ce n'est en tout cas pas la démographie qui sauvera les communes: «Avec la loi sur l'aménagement du territoire, l'augmentation de la population sera très limitée à l'avenir dans les communes périphériques.»

Si près de deux tiers des communes ont modifié leurs impôts à la hausse ou à la baisse, ce n'est pas le cas de l'État de Vaud, qui a maintenu le coefficient cantonal à 154,5 points. Pourquoi parvient-il à faire face à des charges nouvelles (comme le parascolaire et la police) alors que les communes n'y arrivent pas? La réponse fuse de la part de la présidente de l'Union des communes vaudoises (UCV), Claudine Vyssa: «Sa marge de manœuvre est différente, avec un impact dans tout le Canton, explique l'ex-députée libérale-radical. Le Canton a aussi des revenus spécialement finan-

ciers que les communes n'ont pas, comme des dividendes de la BCV ou de la BNS.»

**Incertitudes avec la RIE III**

Les analyses des fatièrres des communes se confirment sur le terrain. «Toute notre augmentation est passée dans la péréquation et la facture sociale. Notre ancien taux de 39, contre 56 aujourd'hui, est une histoire enterrée», raconte Vincent Denis, le syndic de Vaux-sur-Morges, qui a enregistré la hausse la plus forte en cinq ans.

L'explication est quasi-identique à Dizy, qui a connu la deuxième plus forte hausse, avec 16 points (de 63 à 79). «Nous avons des projets et des investissements importants, dont un step à 1,7 million, explique la syndique, Véronique Brocard. Nous avons emprunté pour les réaliser, mais un emprunt génère des intérêts et des amortissements, que nous devons honorer en augmentant nos impôts.»

Et l'avenir? Même si 234 villes et villages ont toujours le même taux qu'en 2012, ça ne devrait pas durer. En cause: la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), comme le rappelle Claude Dutoit. Lui est syndic d'Ecôlepens, le village où le taux est le moins élevé du canton (46). «La RIE III va donner un sacré coup à la fiscalité des personnes morales. Or nous sommes un village industriel, et donc, nous devons rediscuter de notre taux d'imposition à l'avenir.»

**Deux villes de gauche en hausse**

Difficile de dire si l'orientation politique d'une Commune influence la progression des impôts. Mais on remarque, en analysant les données concernant les 12 villes vaudoises (plus de 10 000 habitants), que deux d'entre elles augmentent leur taux au 1er janvier: Ecublens (de 62 à 64 points) et Vevey (de 73 à 76), où la majorité est de gauche. Sur les cinq dernières années, les deux qui ont baissé leurs impôts sont de droite: Pully (de 65 à 61) et Montreux (de 66 à 65). Quant à La Tour-de-Peilz, avec une majorité de droite, elle avait réduit ses impôts en 2014 (-2), mais elle les augmentera en 2018 (+2). Lausanne (à gauche) est restée stable à 79 points, conservant le titre de ville la plus onéreuse.

**Qui est le plus cher?**

En 2018, ce sont les 140 citoyens de Treytorrens, dans la Broye, qui paieront le plus d'impôts, avec un taux de 84 points. Ils tiennent la première place du classement depuis 2013, et l'ont partagée un moment avec Tartegnin. En 2012, c'étaient les habitants de Villars-sous-Yens qui étaient en haut du tableau, désormais redescendus à 76 points. Parmi les villes, Lausanne restera la plus onéreuse en 2018, avec 79 points. À l'autre bout du classement, les 1050 habitants d'Ecôlepens (district de Morges) ont la facture fiscale la moins élevée, avec un taux de 46. Ils sont à cette place depuis 2013. Pully et Nyon, avec 61 points, sont les villes les moins chères.

# Chaque année, une Commune sur 10 augmente ses impôts

Depuis 2012 et la dernière bascule fiscale, 109 des 309 communes ont revu à la hausse leur taux d'imposition. À l'inverse, 70 l'ont diminué. Explication: les charges sont en augmentation, selon leurs élus

## Sept ans de réclusion pour avoir secoué sa fille

**Justice** Reconnu coupable de meurtre par dol éventuel, le boulanger qui avait maltraité son enfant de 2 mois, manquant de peu de la tuer, a été condamné lundi par le Tribunal criminel de l'arrondissement de Lausanne. Un appel est probable. **Page 17**

## Lausanne veut raviver l'envie de faire les boutiques

**Commerce** Alors que deux études confirment les difficultés de la branche, les autorités municipales lancent une opération destinée à redonner le goût du shopping dans le quartier de la rue de Bourg. En collaboration avec les commerçants. **Pages 18-19**



## Estavayer veut se réappropriier les rives de son lac

**Aménagement** Les autorités de la Cité à la Rose ont présenté lundi leur vision à long terme pour les bords du lac qu'elles entendent mettre en valeur. Un projet qui passe par la maîtrise du port de plaisance dont la concession arrivera à échéance en juillet. **Pages 20-21**

